UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

1332nd MEETING: 9 DECEMBER 1966

1332ème SÉANCE: 9 DÉCEMBRE 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

Page

Provisional agenda (S/Agenda/1332) 1

Adoption of the agenda 1

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):
Letter dated 5 December 1966 from the Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7610) 1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1332) 1

Adoption de l'ordre du jour 1

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):
Lettre, en date du 5 décembre 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7610) 1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council.* The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council.* The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité.* La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité.* Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

THIRTEEN HUNDRED AND THIRTY-SECOND MEETING

Held in New York, on Friday, 9 December 1966, at 11 a.m.

MILLE TROIS CENT TRENTE-DEUXIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 9 décembre 1966, à 11 heures.

President: Mr. Pedro P. BERRO (Uruguay).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1332)

1. Adoption of the agenda.

2. Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

   Letter dated 5 December 1966 from the Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7610).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: Letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 5 December 1966 from the Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7610)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): Pursuant to the decision taken by the Council at its 1331st meeting, and with the consent of the Council, I shall invite the representatives of Zambia, Senegal, Algeria, Pakistan and India to take the seats reserved for them facing the Council table, on the understanding that, in accordance with established practice, when the time comes for them to speak, they will be invited to take a seat at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. S. M. Kapwepwe (Zambia), Mr. Diop (Senegal), Mr. T. Bouattoura (Algeria), Mr. Amjad Ali (Pakistan) and Mr. G. Parthasarathi (India) took the places reserved for them near the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): I now call on the first speaker on my list, the representative of Zambia.

Président: M. Pedro P. BERRO (Uruguay).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1332)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

   Lettre, en date du 5 décembre 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7610).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 5 décembre 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7610)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise par le Conseil à la 1331ème séance, j'invite les représentants de la Zambie, du Sénégal, de l'Algérie, du Pakistan et de l'Inde à occuper les sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. S. M. Kapwepwe (Zambie), M. Diop (Sénégal), M. T. Bouattoura (Algérie), M. Amjad Ali (Pakistan) et M. G. Parthasarathi (Inde) occupent les sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je donne la parole au représentant de la Zambie.

3. Mr. KAPWEPWE (Zambia): Mr. President, I thank you for according me this opportunity of speaking to the Security Council on the question of Southern Rhodesia. As you are aware, I addressed the Council on this very matter on 17 and 20 May of this year [1278th and 1284th meetings]. It is always an honour for me to address this high organ of our international Organization, but permit me to say that on this issue of Southern Rhodesia I do not accept this duty of speaking here with any note of relish. Indeed, the debate on Southern Rhodesia grows more and more distressing with each passing day, and the agony is becoming harder to endure.

4. I am increasingly convinced that the solution of the question of Southern Rhodesia has been purposefully delayed by the United Kingdom Government. That Government has, without doubt, the power at its command to extinguish the nagging problem of a rebellious minority in a colony under its jurisdiction; it must only have the courage to discharge its responsibilities; it must only have the sincerity to act as it speaks. There should be no need for us to be back here today, after six long months of added disillusionment.

5. I wish to draw the Council's attention to its resolution 217 (1965) adopted on 20 November 1965. By the first four operative paragraphs of this resolution, the Security Council:

"1. Determines that the situation resulting from the proclamation of independence by the illegal authorities in Southern Rhodesia is extremely grave, that the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland should put an end to it and that its continuance in time constitutes a threat to international peace and security;

"2. Reaffirms its resolution 216 (1965) of 12 November 1965 and General Assembly resolution 1514 (XV) of 14 December 1960;

"3. Condemns the usurpation of power by a racist settler minority in Southern Rhodesia and regards the declaration of independence by it as having no legal validity;

"4. Calls upon the Government of the United Kingdom to quell this rebellion of the racist minority".

6. As I said in my address to the Security Council in May:

"British policy of economic sanctions has failed, and, in the first case, it is ridiculous for an administering Power to resort to the use of economic punishment in dealing with a small racist minority in its territory." [1278th meeting, para. 24.]

This failure has been made clearer in the months following the last meetings of the Security Council on the question of Southern Rhodesia.

7. I also condemned the holding of talks between the United Kingdom Government and the rebels at that time. Apart from the illegality of these talks, I knew that they were not in the interest of the majority in Southern

3. M. KAPWEPWE (Zambie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de prendre la parole au sujet de la Rhodésie du Sud devant les membres du Conseil de sécurité. Comme vous le savez, je suis déjà intervenu à ce propos ici même, le 17 et 20 mai de cette année [1278ème et 1284ème séances]. Je suis toujours très honoré de prendre la parole devant cet important organe de notre organisation internationale, mais je dois dire que lorsqu'il s'agit de la question de la Rhodésie du Sud je n'éprouve aucun plaisir à m'acquitter de ce devoir. Car, le débat sur cette question devient chaque jour plus affligeant et la souffrance plus intolérable.

4. Je suis plus que jamais convaincu que la solution à la question de la Rhodésie du Sud a été retardée à dessein par le Gouvernement du Royaume-Uni. Ce gouvernement dispose, sans nul doute, des moyens nécessaires pour résoudre le problème lancinant que pose l'existence d'une minorité rebelle dans une colonie placée sous sa juridiction; il lui suffit d'avoir le courage de s'acquitter de ses responsabilités; il lui suffit d'avoir la sincérité de conformer ses actes à ses paroles. Il ne devrait pas être nécessaire de nous réunir ici à nouveau après six longs mois d'une déception croissante.

5. Je désire attirer l'attention du Conseil sur la résolution 217 (1965) qu'il a adoptée le 20 novembre 1965. Dans les quatre premiers paragraphes du dispositif de cette résolution, le Conseil de sécurité:

"1. Constate que la situation résultant de la proclamation de l'indépendance par les autorités illégales de la Rhodésie du Sud est extrêmement grave, qu'il convient que le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord y mette fin et que son maintien dans le temps constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales;

"2. Réaffirme sa résolution 216 (1965) du 12 novembre 1965 et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960;

"3. Condamne l'usurpation du pouvoir par une minorité raciste de colons en Rhodésie du Sud et considère que la déclaration d'indépendance proclamée par cette minorité n'a aucune validité légale;

"4. Prie le Gouvernement du Royaume-Uni d'étouffer cette rébellion de la minorité raciste".

6. Comme je l'ai dit au Conseil de sécurité en mai dernier:

"La politique britannique des sanctions économiques a échoué, et il est absurde de toute façon que la Puissance administrante ait recours à un châtiment économique lorsqu'il s'agit de faire entendre raison à une petite minorité raciste dans un de ses territoires." [1278ème séance, par. 24.]

Cet échec s'est précisé encore au cours des mois qui ont suivi les dernières réunions du Conseil de sécurité sur la question de la Rhodésie du Sud.

7. J'ai également condamné les entretiens qui se déroulaient à ce moment-là entre le Gouvernement britannique et les rebelles. Outre que ces entretiens étaient illégaux, je savais qu'ils ne servaient pas

Rhodesia and that they had been devised as delaying tactics to circumvent the issue.

8. The proposals for a Rhodesian settlement presented to the United Kingdom Parliament this month further justify the fears that I expressed to this Council last May. At that time I stated that a return to the 1961 Constitution was totally unacceptable to Africans, since that Constitution was no less oppressive than the document drawn up by Smith for the proclamation of his illegal, unilateral declaration of independence on 11 November 1965. Indeed, the 1961 document could rightly be said to have paved the way for the unilateral declaration of independence. Also I called the talks a wicked scheme to abandon the African majority in the British colonial territory.

9. All my fears have been realized, and tangible proof of this can be found in the new British White Paper.[1/] Here are some of the proposals which are contained in the working document worked out during the December talks. The Legislative Assembly which is proposed would be composed of 67 seats. There would be an "A" roll of 33 seats, a "B" roll of 17 seats and a reserved European roll of 17 seats. Thus, 17 seats would be reserved purely for Europeans. This provision for 17 reserved European seats represents a constitutional retrogression from the 1961 Constitution. The 1961 Constitution provided for 50 "A" roll seats and 15 "B" roll seats making a total of 65 seats in the Legislature.

10. Because of the income and education hurdle—the high qualifications needed—the "A" roll is almost entirely for Whites, while the "B" roll is a common roll for Whites, Africans and others who can satisfy less stringent requirements. The present Wilson proposal would ensure 17 seats for the 200,000 Whites in perpetuity and not less than 50 seats for a long time to come. On the other hand, the 4 million Africans can count only on a possible 17 seats and, it must be remembered, only 2 seats have been added to the previous 15 seats, making a total of only 17 seats, which, if I may say so, is only a token. This is the betrayal that the "talks about talks" have produced.

11. The British Government has gone further than that in this document. It provides that to be enfranchised Africans must have reached the age of thirty. I do not know of any constitution which requires that one has to be thirty years of age before one is qualified to vote. I know that the British had to send some of our people at the age of eighteen to defend their rights against Hitler. But today they are asking the people of Southern Rhodesia to wait until they are thirty years of age before they are qualified to vote. We should go deeper than that. This is a calculated reduction in the number of voters, because if the age qualification for voting is thirty, there are fewer voters, while if the age is eighteen, there are more.

1/ Rhodesia—Proposals for a Settlement 1966, London, Her Majesty's Stationery Office, Cmnd. 3159.

l'intérêt de la majorité de la population de la Rhodésie du Sud et qu'ils avaient été conçus pour créer des retards et éluder la question.

8. Les propositions présentées au Parlement britannique en vue du règlement de la question rhodésienne justifient encore plus les craintes dont j'avais fait part au Conseil en mai dernier. A cette époque, j'ai déclaré que les Africains ne pourraient absolument pas accepter un retour à la Constitution de 1961, cette constitution n'étant pas moins oppressive que le document rédigé par Smith pour sa déclaration unilatérale et illégale d'indépendance le 11 novembre 1965. En fait, on peut dire à juste titre que la Constitution de 1961 a préparé le terrain pour la déclaration unilatérale d'indépendance. J'ai également qualifié ces entretiens de plan honteux ourdi pour abandonner la majorité africaine du territoire colonial britannique.

9. Mes craintes se sont réalisées, et l'on en trouvera la preuve concrète dans le Livre blanc[1/] publié récemment par les Britanniques. Voici quelques-unes des propositions contenues dans le document de travail rédigé pendant les entretiens de décembre. On y propose une assemblée législative comprenant 67 sièges. Il y aurait une liste "A" de 33 sièges, une liste "B" de 17 sièges et une liste spéciale de 17 sièges réservés aux Européens. Dix-sept sièges seraient donc réservés uniquement à des Européens. Cette disposition constitue un pas en arrière par rapport à la Constitution de 1961. Celle-ci prévoyait une liste "A" comptant 50 sièges et une liste "B" comptant 15 sièges, soit un total de 65 sièges pour l'Assemblée législative.

10. En raison des exigences de revenu et d'instruction requises, la liste "A" reste presque entièrement réservée aux Blancs, tandis que la liste "B" est commune pour les Blancs, les Africains et ceux qui remplissent des conditions moins strictes. La proposition de M. Wilson assurerait aux 200 000 Blancs 17 sièges à perpétuité et pas moins de 50 sièges pendant longtemps encore. Par contre, les 4 millions d'Africains ne peuvent compter que sur 17 sièges éventuels. Il convient d'ailleurs de ne pas oublier que l'on n'a fait qu'ajouter 2 sièges aux 15 prévus précédemment, portant le total de ces sièges à 17, ce qui est, si je puis dire, purement symbolique. Voilà la trahison à laquelle ont abouti les "entretiens sur les entretiens".

11. Le Gouvernement britannique est même allé plus loin dans ce document. Il prévoit que c'est à 30 ans seulement que les Africains obtiendront le droit de vote. Je ne connais pas de constitution qui fixe l'âge du droit de vote à 30 ans. Mais je sais par contre que les Britanniques ont envoyé un certain nombre de nos jeunes gens de 18 ans défendre leurs droits contre Hitler. Aujourd'hui, ces mêmes Britanniques demandent aux Africains de la Rhodésie du Sud d'attendre d'êtres âgés de 30 ans pour devenir électeurs. Creusons encore cette proposition. Il s'agit d'une mesure qui vise délibérément à réduire le nombre des électeurs, car si l'exercice du droit de vote est fixé à 30 ans il y aura moins d'électeurs que s'il

1/ Rhodesia—Proposals for a Settlement 1966, Londres, Her Majesty's Stationery Office, Cmnd. 3159.

Yet the people of Britain are now trying to lower the age of voters in their country to eighteen, while they propose the age of thirty for the people of Southern Rhodesia.

12. After this document had been produced, one constitutional expert asked Mr. Smith: "If you accept this document, how long do you think you will be in power?" Mr. Smith said: "I shall be in power for fifty years"—that is, if he is still living then. But the answer gives us the clue to the fact that this document was worked out in order to give power to the white minority.

13. The British Government went even further than that. It even proposed an act of union; that is, that the British Government would unite with the Southern Rhodesian Government in order to work together. In short, the population of England, which is overpopulated, would unite with the population of Southern Rhodesia, and power would be in the hands of the Whites for all time. In all that, we see nothing but appeasement. We have said time and again that no amount of appeasement will make Mr. Smith willingly surrender his powers. The minds of the white minority in the southern part of Africa are so disfigured by prejudice, racialism and hate for the Blacks that these people have been turned into political dwarfs. I say this to Mr. Brown: you can love a dwarf, you can even kiss him, but you cannot make him into a giant.

14. In holding the so-called "talks about talks" with the rebels, the United Kingdom Government has openly exposed its collusion with a racist minority régime that is committing crimes against the people of Zimbabwe. World opinion now holds the Wilson Labour Government criminally responsible for the denial of freedom, independence and self-determination to those people, and for all the racial turbulence and the menace to our peace and security that seem certain to lie in store for southern Africa. The Wilson Government's iniquitous policy is creating the fuel for a racial war in Africa. Yet the United Kingdom representative here yesterday talked about peace. That is very strange.

15. It may seem strange that the United Kingdom Government, after rejecting the many resolutions adopted by the General Assembly and the Security Council, after frustrating the many attempts by the African States and Commonwealth countries to arrive at a really correct solution, should now return to the Council at this late hour with yet another ineffective formula: the so-called mandatory selective sanctions. Is this the new Wilson stratagem of saving face, or is it the final act in the plot to betray the African majority of Southern Rhodesia and destroy Zambia's economy?

16. Where is this Wilson Government leading us? We should like to believe that the real purpose of all these debates, meetings and resolutions is to remove the Smith régime and thereafter to grant majority rule to Southern Rhodesia, in accordance with General Assembly resolution 1514 (XV), that is, by universal

est fixé à 18 ans. Or, le peuple britannique essaie actuellement de ramener l'âge du droit de vote à 18 ans alors qu'il propose pour les Africains de la Rhodésie du Sud un âge minimum de 30 ans pour ce même droit.

12. Après la parution de ce document, un expert des questions constitutionnelles a demandé à M. Smith: "Si vous acceptez ce document, combien de temps pensez-vous demeurer au pouvoir?" M. Smith a répondu: "Je resterai au pouvoir 50 ans", bien sûr s'il vit encore. Mais cette réponse laisse entendre que le document a été conçu dans le dessein de donner le pouvoir à la minorité blanche.

13. Le Gouvernement britannique est même allé plus loin. Il a même proposé que le Gouvernement britannique et le Gouvernement de la Rhodésie du Sud s'unissent pour travailler de concert. En somme, la population de l'Angleterre, pays surpeuplé, s'unirait à la population de la Rhodésie du Sud et le pouvoir resterait à tout jamais aux mains des Blancs. Dans tout cela, nous ne voyons que des mesures d'apaisement. Mais, nous l'avons répété à maintes reprises, aucune de ces mesures n'amènera M. Smith à quitter le pouvoir de son plein gré. L'esprit des Blancs dans la partie méridionale de l'Afrique est si gauchi par les préjugés, le racisme et la haine pour les Noirs qu'ils sont devenus des nains sur le plan politique. Je dis à M. Brown: Vous pouvez aimer un nain, vous pouvez même l'embrasser, mais vous ne pourrez en faire un géant.

14. En ayant, avec les rebelles, ce que l'on a appelé des "entretiens sur les entretiens", le Gouvernement du Royaume-Uni a montré ouvertement qu'il était le complice du régime minoritaire raciste qui commet des crimes contre le peuple du Zimbabwe. Pour l'opinion publique mondiale, le gouvernement travailliste de Wilson est maintenant responsable du refus d'accorder la liberté, l'indépendance et l'autodétermination à ce peuple et de toutes les menaces à la paix et à la sécurité qui semblent guetter l'Afrique australe. Par son iniquité, le gouvernement Wilson fournit le combustible qui alimentera un conflit racial en Afrique. Cependant, le représentant du Royaume-Uni nous a parlé hier de paix. Ceci est vraiment étrange.

15. On peut s'étonner de voir le Gouvernement du Royaume-Uni, qui a rejeté les nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, qui a fait échouer les nombreuses tentatives faites par les Etats africains et les pays du Commonwealth pour trouver une solution vraiment satisfaisante, venir présenter maintenant devant le Conseil une formule inefficace de plus: les prétendues sanctions sélectives obligatoires. S'agit-il là d'un nouveau stratagème de Wilson pour sauver la face, ou de l'acte final d'un complot ourdi pour trahir la majorité africaine de la Rhodésie du Sud et détruire l'économie de la Zambie?

16. Où nous mène le gouvernement Wilson? Nous aimerions croire que tous ces débats, ces réunions et ces résolutions ont pour objet réel de faire disparaître le régime Smith et ensuite d'accorder à la Rhodésie du Sud un régime de la majorité conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée

adult suffrage: one man, one vote. It is obvious, however, that the Wilson Government has other ideas—for example, the perpetuation of "Smithism" even after the dissolution of the Smith régime. All this goes to justify the theory, long ventilated, that Britain is bent on perpetuating White rule in southern Africa. In 1910, it was South Africa to which the British Government granted independence; in 1920, it was South West Africa which was given to South Africa by the British; and in 1966, the British Government is planning to give another portion of Africa to the few, minority Europeans in Rhodesia.

17. That story tells clearly why we are "putting the finger" on the British Government for trying to put fuel in southern Africa; and why, when racial troubles come, the British Government should be held responsible for the atrocities which some of can see lying ahead.

18. Since economic sanctions have not brought about the desired result in the past year, why should we be led to anticipate any better results in the months ahead? In theory there is a difference between voluntary comprehensive sanctions, as called for by the United Nations resolutions, and mandatory selective sanctions, as now called for by the British draft resolution [S/7621]. But that difference is merely academic. On practical application the latter might well be to the advantage of the rebels, for the result would depend upon the political realities both at the United Nations and in southern Africa. As was demonstrated by a very recent General Assembly resolution, resolution 2151 (XXI) of 17 November 1966, these political realities have not changed for the better. South Africa and Portugal are still adamantly opposed to any sanctions against Southern Rhodesia; they voted against the above-mentioned resolution. And all the Western Powers abstained. Our hand of friendship has been rejected by the West. They are only interested in exploiting us. In Africa we have a proverb: Lunshi ukukukonka nipacilonda, which in English means that a fly is your best friend and companion only when you have a sore on which it feeds, and when the sore heals you see it no more.

19. Britain has been one of the chief offenders in the policy of permissive sanctions against the Smith régime. Yet that is the policy that the United Kingdom Government stoutly advocated. The United Kingdom opposed the use of force, which up to this point is still the only sure solution, and it gave no support to the proposals that the African States made here in May for across-the-board mandatory sanctions under Chapter VII of the Charter. Why did the British Government choose voluntary sanctions as its policy? Because those voluntary sanctions provide loop-holes in which the Government and individual British business men can manœuvre almost indefinitely.

générale, c'est-à-dire en lui accordant le suffrage universel des adultes selon le principe "A chacun une voix". Il est évident, toutefois, que le gouvernement Wilson a d'autres idées en tête, qu'il souhaite par exemple le maintien du "smithisme" même après la dissolution du régime Smith. Tout ceci ne fait que justifier la théorie, depuis longtemps connue, selon laquelle la Grande-Bretagne désire perpétuer le régime des Blancs en Afrique méridionale. En 1910, le Gouvernement britannique accordait à l'Afrique du Sud son indépendance. En 1920, il lui donnait le Sud-Ouest africain. En 1966, le Gouvernement britannique actuel cherche à donner une autre partie de l'Afrique à une petite minorité d'Européens en Rhodésie.

17. Ceci montre clairement pourquoi nous accusons le Gouvernement britannique d'essayer de jeter de l'huile sur le feu en Afrique méridionale; et pourquoi, lorsque des troubles raciaux se produiront, il faudra tenir le Gouvernement britannique pour responsable des atrocités dont certains d'entre nous peuvent prévoir qu'elles se produiront.

18. Si l'année passée les sanctions économiques n'ont pas produit les résultats escomptés, pourquoi s'attendre à de meilleurs résultats dans les mois à venir? Théoriquement, il existe une différence entre les sanctions générales volontaires, prévues par les résolutions des Nations Unies, et les sanctions sélectives obligatoires prévues par le projet de résolution [S/7621] que nous présentent les Britanniques. Mais cette différence est purement théorique. Dans la pratique, ces dernières peuvent tourner à l'avantage des rebelles, car le résultat dépendra des réalités politiques tant aux Nations Unies qu'en Afrique méridionale. Et il ressort d'une très récente résolution de l'Assemblée générale, la résolution 2151 (XXI) du 17 novembre 1966, que ces réalités politiques n'ont pas pris un meilleur tour. L'Afrique du Sud et le Portugal continuent de s'opposer résolument à toutes sanctions contre la Rhodésie du Sud; ils ont voté contre la résolution susmentionnée. Et toutes les puissances occidentales se sont abstenues. Notre main amicale a été rejetée par l'Occident, dont le seul intérêt est de nous exploiter. En Afrique, nous avons un proverbe: Lunshi ukukukonka nipacilonda, qui signifie qu'une mouche est votre meilleure amie et fidèle compagnon quand elle trouve sur vous une plaie dont elle se repaît, mais qu'elle disparaît aussitôt la paie guérie.

19. La Grande-Bretagne a été l'un de ceux qui ont contrevenu à la politique des sanctions facultatives contre le régime de Smith. Cependant, il s'agit de la politique que le Gouvernement du Royaume-Uni a vigoureusement préconisée. Le Royaume-Uni s'est opposé à l'emploi de la force qui jusqu'à présent reste pourtant la seule solution sûre. Il n'a pas appuyé les propositions faites ici en mai par les Etats africains et tendant à ce que soient appliquées les sanctions générales obligatoires prévues au Chapitre VII de la Charte. Pourquoi le Gouvernement britannique a-t-il choisi de préconiser des sanctions facultatives? Parce qu'elles assurent des échappatoires qui permettent au Gouvernement et aux hommes d'affaires du Royaume-Uni une liberté de manœuvre presque indéfinie.

20. The number of British violations of the sanctions called for against Southern Rhodesia makes a long catalogue. The United Kingdom Government made currency available to Southern Rhodesia in payment for transporting Zambian copper consigned to Britain along the Rhodesian railway; that was done after Zambia, respecting the policy of sanctions, had refused to supply the rebels with fluid sterling reserves. Secondly, the United Kingdom Government gave Wankie Colliery permission to pay interest on certain of its debenture stock from blocked funds held in British banks; the Company's economic troubles arose as a result of Zambia's co-operation with the policy of sanctions. Britain was therefore guilty of undoing all that we had done in compliance with our obligation under the Charter.

21. It was also reported that Britain gave the necessary co-operation to the Government of the Federal Republic of Germany to increase its imports of Rhodesian copper and asbestos in view of the metal supply shortage in the world. Again, as is shown, Britain is not only violating the resolutions of the Council and the General Assembly, but also encouraging some of its allies to do likewise. British businessmen have also been importing substantial supplies from the rebel colony through agents in South Africa and Mozambique. Also, instead of putting pressure on the rebels and making them pay for their crimes, the British Government has sheepishly paid interest and made capital repayments amounting to about $3 million within the current year on debts incurred by the rebels with the World Bank.

22. I should now like to spell out some of the economic hardships that Zambia has been living with as a result of the United Kingdom Government's irresolute and inconsistent policy on Southern Rhodesia. It must first be recognized that before the unilateral declaration of independence 97 per cent of our imports came from or through that British colony. We were not responsible for that unfavourable state of affairs. It was the handiwork of British colonialism. The United Kingdom made Zambia almost totally dependent on Southern Rhodesia for economic survival, and that policy was cemented during the ten abortive years, between 1953 and 1963, of the now defunct Federation—a federation that Zambians never wanted but the socialist Labour Party encouraged.

23. In order to co-operate with the sanctions policy, it is necessary for Zambia's economy to be completely reoriented. This is no mean feat. Two-thirds of our normal imports from Southern Rhodesia are now banned; invisible payments have been restricted; we restrict to a minimum the volume of goods moving through the British territory on the jointly owned railway system; and we limit foreign exchange payments

20. Le nombre des violations, par les Britanniques, des sanctions prévues contre la Rhodésie du Sud constitue une longue liste. Le Gouvernement du Royaume-Uni a procuré des devises à la Rhodésie du Sud en règlement du transport de cuivre de Zambie expédié en Grande-Bretagne par les chemins de fer rhodésiens; cela s'est produit après que la Zambie a refusé, conformément à la politique de sanctions, d'approvisionner les rebelles en livres sterling liquides. En second lieu, le Gouvernement du Royaume-Uni a donné aux houillères Wankie l'autorisation de verser des intérêts sur certaines de leurs obligations à l'aide de fonds bloqués dans des banques britanniques; les difficultés économiques de cette société étaient dues au fait que la Zambie avait coopéré à la politique de sanctions. La Grande-Bretagne s'est donc rendue coupable d'avoir défait tout ce que nous avions fait en respectant les obligations qui nous incombent aux termes de la Charte.

21. On nous a également fait savoir que le Gouvernement britannique a accordé l'aide nécessaire au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour accroître ses importations de cuivre et d'amiante en provenance de Rhodésie, compte tenu de la pénurie de ces métaux dans le monde. On voit donc à nouveau que la Grande-Bretagne non seulement enfreint les résolutions du Conseil et de l'Assemblée générale, mais encore encourage certains de ses alliés à agir de même. Les hommes d'affaires britanniques ont également importé des quantités considérables de produits en provenance de la colonie rebelle par l'entremise d'agents résidant en Afrique du Sud et au Mozambique. De même, au lieu d'exercer une pression sur les rebelles et de leur faire payer leurs crimes, le Gouvernement britannique s'est montré timoré et a réglé des intérêts et a effectué des remboursements de capitaux — se montant pour l'année en cours à environ 3 millions de dollars — pour des dettes contractées par les rebelles auprès de la Banque mondiale.

22. Je voudrais maintenant énumérer certaines des difficultés économiques que connaît la Zambie du fait de la politique hésitante et illogique du Gouvernement du Royaume-Uni à l'égard de la Rhodésie du Sud. Il faut tout d'abord signaler qu'avant la proclamation de la déclaration unilatérale d'indépendance, 97 p. 100 de nos importations provenaient de cette colonie britannique ou nous parvenaient par son intermédiaire. Nous n'étions pas responsables de cet état de choses défavorable. C'était là le résultat du colonialisme britannique. Le Royaume-Uni a fait en sorte que la Zambie dépende presque totalement de la Rhodésie du Sud pour sa survie économique, et cette politique a été renforcée pendant les 10 années infructueuses — de 1953 à 1963 — d'une Fédération dont la Zambie ne voulait pas mais que le partie travailliste socialiste favorisait.

23. Afin de coopérer à la politique de sanctions, il est nécessaire de réorganiser complètement l'économie de la Zambie. Il ne s'agit pas là d'une petite entreprise. Les deux tiers de nos importations normales en provenance de la Rhodésie du Sud sont maintenant frappées d'interdiction; les paiements invisibles ont été limités, on a également réduit au minimum le volume des marchandises qui traversent

to the rebels for our use of the railway line. The added expenditure created as a result of economic dislocations following the unilateral declaration of independence is likely to run close to half of our normal budget for the current financial year, that is, nearly $84 million.

24. However, all this does not include the huge economic costs which are not easily measurable on an accounting basis. Our present four-year development plan now stands in jeopardy if the situation created by the unilateral declaration of independence is not brought to a speedy end. We suffer from increased bottlenecks in supply, and the transportation problem grows daily more acute. These adverse factors affect our ability to attract urgently needed foreign capital for our economic development goals, threaten the health of our own currency and menace our hard-won stability and social peace.

25. Yet what is the Wilson Government doing about all this? It has promised us $39 million in what it would like to call "aid"; but our definition of aid is different. It is because of the United Kingdom that our economy is now in its present precarious shape. That Government, therefore, owes us compensation on a point of obligation. The more their bankrupt Southern Rhodesia policy destroys our economy the more compensation they are going to be called upon to pay. Even the present $39 million so-called aid is offered with strings attached; so in effect it is nothing more than the British aiding themselves at the expense of Zambia. In any case their offer is highly inadequate, as members here would agree, considering the damage they have done to Zambia's entire economic structure. We shall in time ask them to pay fair and equitable compensation.

26. British policy in southern Africa is one of abominable dishonesty. The United Kingdom Government is engaged in a two-faced policy: one face shows humiliating appeasement to the "kith and kin"; the other seeks to placate black Africa with patronizing handouts of an exhibitionist nature. but, all in all, the policy of the United Kingdom is guided by chronic selfishness. The United Kingdom wants to have and enjoy the best of both worlds. The United Kingdom has been shying away from mandatory comprehensive sanctions, which are the only sanctions that Zambia at this point would agree to, because of the fear of a confrontation with South Africa. The United Kingdom is afraid of losing an annual export trade of $700 million in South Africa and it does not want to jeopardize the $168 million annual earnings from its $2,500 million illegal but nevertheless profitable investment in the land of apartheid.

27. It is shocking to see the Labour Government, which claims to be a socialist Government—with an

le territoire britannique en empruntant le réseau de chemins de fer commun, et nous limitons nos paiements en devises étrangères aux rebelles pour l'utilisation de la voie ferrée. Le surcroît de dépenses résultant des bouleversements économiques qui ont suivi la déclaration unilatérale d'indépendance risque de s'élever à près de la moitié de notre budget normal pour l'exercice financier en cours, soit environ 84 millions de dollars.

24. Cependant, ce chiffre ne comprend pas les énormes dépenses économiques qui ne peuvent être évaluées sur une base comptable. Notre plan quadriennal de développement est maintenant compromis si l'on ne met pas rapidement fin à la situation créée par la déclaration unilatérale d'indépendance. Notre approvisionnement devient de plus en plus difficile, et les problèmes de transport deviennent chaque jour plus aigus. Ces facteurs défavorables diminuent notre capacité d'attirer les capitaux étrangers dont nous avons un urgent besoin pour atteindre nos buts de développement économique, menacent notre équilibre monétaire ainsi que notre stabilité et notre paix sociale si durement acquises.

25. Or, que fait le gouvernement Wilson dans tout cela? Il nous a promis 39 millions de dollars au titre de ce qu'il aimerait appeler une "aide", mais notre définition de cette aide est quelque peu différente. C'est à cause du Royaume-Uni que notre économie se trouve actuellement dans cette situation précaire. Le Gouvernement britannique nous est redevable d'un dédommagement quasi obligatoire. Plus sa politique inefficace en Rhodésie du Sud détruit notre économie, plus ce dédommagement deviendra onéreux. Or, même les 39 millions de dollars de prétendue aide qui nous sont offerts actuellement le sont sous condition, si bien qu'en fait les Britanniques s'aident eux-mêmes aux dépens de la Zambie. De toute façon, leur offre est nettement insuffisante, comme tous les membres du Conseil en conviendront, si l'on tient compte des dommages causés à l'entière structure économique de la Zambie. Nous leur demanderons en temps voulu de nous dédommager de façon juste et équitable.

26. La politique britannique en Afrique australe est d'une malhonnêteté foncière. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé dans une politique à deux visages. D'un côté, c'est l'apaisement humiliant à l'égard des "frères", de l'autre, on essaie de calmer l'Afrique noire en lui tendant ostensiblement une main paternaliste. Mais, quoi qu'il en soit, la politique du Royaume-Uni est guidée par un égoïsme chronique. Le Royaume-Uni veut avoir le meilleur de ces deux mondes et en profiter. La Grande-Bretagne a reculé devant des sanctions obligatoires générales, les seules que la Zambie acceptera dorénavant, car elle a peur de l'affrontement avec l'Afrique du Sud. Le Royaume-Uni craint de perdre un commerce extérieur annuel de 700 millions de dollars en Afrique du Sud et ne veut pas compromettre les 168 millions de dollars de recettes annuelles provenant des 2 milliards et demi de dollars d'investissements illégaux mais profitables dans le pays de l'apartheid.

27. Il est révoltant de voir le gouvernement travailliste, qui se réclame de l'étiquette socialiste —

understanding of the human value—propounding policies to defend South Africa, with its policy of apartheid, Mr. Brown knows that today, as we speak, black men—indeed the owners of the country—are being insulted by the white man, black men are being sent to gaols by the thousand without trial, black men are being detained in islands and isolated places for life and black men are being killed mercilessly. All these things are being done in the name of Christianity, in the name of civilization and in the name of Western values. The United Kingdom Government is asking us to be subhumans in the land of our birth. The United Kingdom Government wants us to be imprisoned without any complaint. The United Kingdom Government wants us to accept death like cattle sent to the slaughterhouses. As long as the United Kingdom Government can keep its trade with South Africa, the black man must suffer in silence.

28. Let us be realistic. Sanctions are not going to work without the active co-operation of South Africa, which the United Kingdom Government has chosen to protect. In the last months the Southern Rhodesian economy has swung more and more to dependence on South Africa. Therefore any feasible new proposals must take that phenomenon into account; if they do not, then they are shoddy and not worth the paper on which they are written.

29. Zambia is willing to go all the way with mandatory comprehensive sanctions in which South Africa and Portuguese Mozambique would be forced to comply; but Zambia is not prepared to go half the way, thereby subjecting itself to greater economic sacrifices to no avail. It is time the United Kingdom Government emerged from behind its mask of hypocrisy. Zambia has already sacrificed enough through obedience to the Charter and to the United Nations resolutions on Southern Rhodesia. Per capita we have suffered far more than any other State, and by comparison the United Kingdom's losses have been infinitesimal. Yet we are still prepared to go all the way in a last-ditch effort to bring down Smith and restore majority rule in Southern Rhodesia. The United Kingdom, however, must first display courage, honesty and moral leadership in this effort.

30. I speak with such feeling, not because I hate anybody personally, not because I hate the colour of any person, but because the British Government is acting in a two-faced manner. It is not honest enough. It knows what is happening in South Africa. The British have been in South Africa since 1800 and they know what is happening in South Africa; they know exactly what is happening in Southern Rhodesia; they know exactly what is happening in southern Africa; and they know what is going to come out of southern Africa if this particular problem is not solved properly. Mr. Brown has been trying here to tell people about peace: there is no peace in southern Africa. If this particular problem is not solved it is going to bring a war between black and white, a war which, I fear, we have no judge to put right because both of us will be in the wrong. I hope that we shall find a judge, but I do not think we

soucieux des valeurs humaines —, préconiser des mesures dont le but est de défendre l'Afrique du Sud et sa politique d'apartheid. M. Brown sait fort bien qu'aujourd'hui, au moment même où nous parlons, les Noirs, propriétaires légitimes du pays, sont bafoués par les Blancs, sont envoyés en prison par milliers, sans jugement, sont détenus à vie dans les îles et des endroits isolés, et sont tués sans pitié. Tout ceci au nom du christianisme, au nom de la civilisation et des valeurs occidentales. Le Gouvernement du Royaume-Uni nous demande d'être des "sous-hommes" sur la terre de nos ancêtres. Le Gouvernement du Royaume-Uni veut que nous nous laissions emprisonner sans protester. Le Gouvernement du Royaume-Uni veut que nous acceptions de mourir comme du bétail que l'on envoie à l'abattoir. Tant que le Gouvernement du Royaume-Uni peut entretenir son commerce avec l'Afrique du Sud, les Noirs doivent souffrir en silence.

28. Soyons réalistes. Les sanctions ne sauraient être efficaces sans la coopération active de l'Afrique du Sud, que le Gouvernement du Royaume-Uni a décidé de protéger. Au cours de ces derniers mois, l'économie de la Rhodésie du Sud est devenue de plus en plus tributaire de l'Afrique du Sud. En conséquence, toute nouvelle proposition doit tenir compte de ce phénomène, sinon, elle n'est que paroles creuses et ne vaut pas le papier sur lequel elle est écrite.

29. La Zambie est prête à appuyer à fond les sanctions générales obligatoires auxquelles l'Afrique du Sud et le Mozambique portugais seraient forcés de se soumettre; mais la Zambie n'a pas l'intention de s'arrêter à mi-chemin, attitude qui lui imposerait des sacrifices économiques encore plus grands sans aucun résultat pratique. Le moment est venu pour le Gouvernement du Royaume-Uni de retirer son masque d'hypocrisie. La Zambie a déjà consenti assez de sacrifices pour respecter la Charte des Nations Unies et les résolutions relatives à la Rhodésie du Sud. Par habitant, nous avons souffert beaucoup plus que n'importe quel autre Etat et, par comparaison, les pertes du Royaume-Uni ont été infimes. Pourtant, nous sommes toujours disposés à aller jusqu'au bout, dans un dernier effort pour renverser le régime Smith et rétablir la règle de la majorité en Rhodésie du Sud. Toutefois, c'est au Royaume-Uni qu'il incombe en premier de faire preuve du courage, d'honnêteté et de montrer la voie dans cet effort.

30. Si je parle avec tant de chaleur, ce n'est pas parce que je hais personnellement qui que ce soit, ce n'est pas parce que je hais la couleur de quiconque, c'est parce que le Gouvernement britannique joue un double jeu. Il manque d'honnêteté. Il sait ce qui se passe en Afrique du Sud — les Britanniques sont en Afrique du Sud depuis 1 800 ans et ne sont pas sans savoir ce qui se passe en Afrique du Sud, ils savent exactement ce qui se passe en Rhodésie du Sud, ils savent exactement ce qui se passe en Afrique australe et ils savent aussi ce qui se produira en Afrique australe si ce problème n'est pas résolu comme il se doit. M. Brown a essayé ici de parler de paix: la paix n'existe pas en Afrique australe. Si ce problème particulier n'est pas résolu, il engendrera une guerre entre Blancs et Noirs, guerre, je le crains, impossible à arbitrer, car nous aurons tous deux tort.

shall if black and white start fighting. We are only two peoples in this world, black and white. I think that the time has come for us to be friends and brothers.

31. It is clear to my delegation that the new British proposals will not work; indeed, they are another trap to bind African Governments and this Council to totally unworkable and ineffective arrangements. Any embargo that excludes oil is absolutely useless, and I am sure that the Wilson Government knows this. Oil is now largely supplied from the Sonarep Refinery at Lourenço Marquès and is being imported by rail. Oil is also coming straight through by road from South Africa. Additional petrol storage tanks have been built at the railhead from Lourenço Marquès and oil companies have been asked to double the storage capacity. If there are to be any worthwhile sanctions against the rebels, then those oil supplies that I have just mentioned must stop.

32. Southern Rhodesia is now a fully fledged police state. African leaders have been imprisoned, detained and restricted; the entire African population is intimidated and kept hostage under the brutal rule of Smith and his henchmen. Therefore, it is essential that there should be complete political amnesty and that the African population should have absolute freedom from fear of intimidation before the formulation of any working proposals for arriving at a new constitution.

33. On H.M.S. Tiger and during the entire course of the "talks about talks", the United Kingdom at best found itself on the same frequency as the 200,000 European minority in Southern Rhodesia. We therefore demand the release of all political prisoners, detainees and restrictees, and the disbanding of Smith's police State machinery before the exploration of any further proposals.

34. We fear that—and we want to say this here now—Smith is trying to ask the British Government to talk again, since he has agreed to the document I have spoken about, which is a criminal document. If this document is going to be implemented, then of course we must forget about African majority in that country, because it does nothing except strengthen and re-entrench Smith; it is the British Government policy of "kith and kin". This document has even gone to tribal representatives in Mashona Land and Matabele Land. It is not only racialist but also tribal. At one time, some people called me an extremist because I have called Mr. Wilson a racialist. Those who have the opportunity of reading this document will understand what I meant. There is some speculation that the British Government may continue discussing with Smith. I should like to emphasize here the fact that Zambia would not accept this document. There is only one point on which I agree with the British Government; that is, to take power from Smith and give it back to the Governor, who will be under the

J'espère que nous trouverons un arbitre, mais je ne pense pas que cela soit possible si Blancs et Noirs commencent à se battre. Il n'y a que deux sortes de gens dans ce monde, les Noirs et les Blancs. J'estime que le moment est venu pour nous d'être amis, d'être frères.

31. Il ne fait aucun doute pour ma délégation que les nouvelles propositions britanniques s'avéreront inefficaces; il ne s'agit en fait que d'un nouveau piège pour lier les gouvernements africains et ce conseil par des arrangements absolument inapplicables et inopérants. Tout embargo qui exclut le pétrole est complètement inutile, et je suis certain que le gouvernement Wilson le sait. Le pétrole est en grande partie fourni maintenant par les raffineries Sonarep, à Lourenço Marquès, et il est importé par voie ferrée. Le pétrole arrive aussi directement par route de l'Afrique du Sud. De nouveaux réservoirs de pétrole ont été construits à la tête de la ligne ferroviaire de Lourenço Marquès, et l'on a demandé aux compagnies pétrolières de doubler leur capacité de stockage. Si l'on veut que les sanctions prises contre les rebelles aient une valeur quelconque, il faut mettre fin à ces fournitures de pétrole.

32. La Rhodésie du Sud est maintenant un véritable Etat policier. Les dirigeants africains sont incarcérés ou mis en liberté surveillée; on use d'intimidation à l'égard de l'ensemble de la population africaine, qui est devenue une masse d'otages sous la férule brutale de Smith et de ses acolytes. En conséquence, il est essentiel qu'une amnistie politique complète intervienne et que la population africaine soit libérée de toute crainte d'intimidation avant que l'on ne formule des propositions, quelles qu'elles soient, en vue d'une nouvelle constitution.

33. A bord du H.M.S. Tiger et tout au long des "entretiens sur les entretiens", le Gouvernement britannique, tout en mettant les choses au mieux, s'est trouvé sur la même longueur d'onde que la minorité des 200 000 Européens de la Rhodésie du Sud. Nous exigeons donc l'élargissement de tous les prisonniers et détenus politiques, la fin du régime de résidence surveillée, la dissolution du dispositif policier de Smith avant que l'on étudie toute nouvelle proposition.

34. Nous craignons — et nous tenons à le déclarer ici — que Smith ne cherche à amener le Gouvernement britannique à accepter de nouveaux entretiens, puisque ce dernier a donné son accord au document dont j'ai parlé, qui est un document criminel. Si ce document est mis en œuvre, il vaut mieux, en vérité, ne plus parler de majorité africaine dans ce pays, parce que le texte ne fait que renforcer la position et les bases du régime de Smith; c'est la politique gouvernementale britannique des liens du sang. Dans ce document, il s'agit même de représentants tribaux du Mashona Land et du Matabéléland. Il a donc non seulement un caractère raciste, mais également un caractère tribal. Il m'est arrivé d'être qualifié d'extrémiste parce que j'avais traité M. Wilson de raciste. Ceux qui ont eu l'occasion de lire ce document comprendront ce que je veux dire. On conjecture sur le fait que le Gouvernement britannique continuera peut-être de discuter avec Smith. Je voudrais souligner ici que la Zambie n'acceptera pas ce document. Je ne suis d'accord avec le Gouvernement britannique que

guidance of the British Government, and to establish a broader government whereby Europeans and Africans will be represented and have power to sit down and work out their own constitution, which must be worked out by them and not be the one contained in this document. Zambia will not agree to the proposals in this document because it is a racialist, tribal document, it is a policy of "kith and kin". I reject it because "kith and kin", to my way of thinking, is a primitive and backward way of thinking. In this age one cannot start thinking about kith and kin; the world has become so small that we are all mixed up.

35. In conclusion, permit me to go over the following pertinent points which are of great importance to my delegation.

36. First, my Government continues to believe, as indeed we have from the start, that a British military presence or intervention remains the only sure and speedy way to topple the illegal Smith régime. We know that the longer this problem remains, the more problems will be created. Therefore, Zambia believes most strongly in a speedy method to finish the régime.

37. Secondly, short of such a military solution, all evidence will continue to indicate that the Wilson Government is acting in collusion with Smith; that the Wilson Government is motivated by racialism in its policy towards Africa; that the collusion of Smith and Wilson is substantiated by Wilson's ruling out the use of force before Smith's unilateral declaration of independence; and that Wilson now seeks to rule out a total embargo on oil so as to make his long-advocated economic sanctions totally futile and unworkable.

38. I have said this purposely because I want the British Government not to go back to a resolution in which the Security Council permitted it to send a small token force to stand by at Mozambique in order to stop the Joanna V. We should not like to see a force of this kind. We should like to see a total stoppage of oil. We should like to see the use of complete power to stop it. If this is what Mr. Brown had in mind, we can say now that we cannot accept that particular point. If there is a genuine wish, as Mr. Brown stated before this Council, to put an embargo on oil we shall be very happy because that would mean something, unlike the token force. They came here and said—deceiving the world—that they had power to stop the oil, when we knew that oil was going in through Durban and Cape Town to Rhodesia.

39. The ultimate aim of the Wilson plot is to bolster white supremacy in southern Africa and ultimately to expand the noxious doctrine of apartheid and racialism from the Cape to the Congo and, if possible, to Cairo, as was the dream of Cecil Rhodes.

sur un seul point, à savoir qu'il faut reprendre le pouvoir à Smith pour le redonner au Gouverneur qui sera responsable devant le Gouvernement britannique et former un gouvernement plus large où Européens et Africains soient représentés et puissent élaborer leur propre constitution qui doit être rédigée par eux et être différente de celle qui est contenue dans le présent document. La Zambie ne donnera pas son accord aux propositions contenues dans ce document parce qu'il s'agit d'un document raciste, tribal, d'une politique des "liens du sang"'. Je rejette cette politique parce que, d'après moi, elle est primitive et rétrograde. A notre époque, on ne peut plus songer en termes de liens du sang, le monde est devenu si petit que nous sommes tous croisés.

35. Pour conclure, je voudrais reprendre les principaux points ci-après, qui sont d'une grande importance pour ma délégation.

36. Tout d'abord, mon gouvernement continue de penser, comme au début, que la présence militaire ou l'intervention britannique reste le seul moyen sûr et rapide de renverser le régime illégal de Smith. Nous savons que plus le problème persiste plus il en engendre de nouveaux. Voilà pourquoi la Zambie estime qu'il est absolument nécessaire de faire disparaître ce régime le plus rapidement possible.

37. Deuxièmement, à défaut d'une solution militaire de cet ordre, tout continuerait à porter à croire que le gouvernement Wilson agit de connivence avec Smith, qu'il se laisse guider par le racisme dans sa politique à l'égard de l'Afrique, que la collusion entre Smith et Wilson est attestée par le fait que Wilson a refusé d'employer la force avant la proclamation unilatérale d'indépendance de Smith et que Wilson cherche maintenant à empêcher un embargo total sur le pétrole, ce qui aurait pour résultat de rendre complètement inutiles et inapplicables les sanctions économiques qu'il préconise depuis si longtemps.

38. Si j'ai dit cela, c'est parce que je ne veux pas que le Gouvernement britannique revienne à une résolution aux termes de laquelle le Conseil de sécurité lui a permis d'envoyer un petit détachement symbolique au Mozambique pour arrêter le Joanna V. Ce n'est pas une force de ce genre que nous voulons. Nous voulons l'arrêt complet de l'approvisionnement en pétrole. Nous souhaitons l'emploi d'une force suffisante pour obtenir cet arrêt. Si c'est à cela que pense M. Brown, nous pouvons déclarer maintenant que nous ne transigeons pas sur ce point particulier. Si M. Brown est sincère lorsqu'il déclare au Conseil qu'il est prêt à accepter l'embargo sur le pétrole, nous en serions heureux parce que cela aura vraiment un sens, cela sera différent d'une force symbolique. On est venu ici nous dire — déclarations destinées à leurrer l'opinion mondiale — qu'il était possible d'arrêter l'approvisionnement en pétrole, alors que nous savions fort bien que le pétrole arrivait en Rhodésie par Durban et Le Cap.

39. Le complot fomenté par Wilson a pour objet de renforcer la suprématie blanche en Afrique australe et, en fin de compte, d'étendre la doctrine néfaste de l'apartheid et du racisme du Cap au Congo et, si possible, au Caire, comme c'était le rêve de Cécil Rhodes.

40. We say this because when the British Government stated its policy towards Smith, it gave him the green light, saying, "You can do anything but we are not going to use force". Thus a green light was given to Smith. Today the British Government is giving a green light to South Africa, saying, "Do not worry, we are not going to stop the oil". That is why we have doubts about British policies. Let them tell the truth here.

41. Britain's abortive sanctions policy is therefore aimed at destroying Zambia, bit by bit, because it is doing no harm to the rebels, whose chief was invited to secret talks on H.M.S. Tiger. Zambia condemns the double-dealing of the Wilson Government, and calls upon all States to denounce the plot to betray the African majority of Southern Rhodesia and to destroy Zambia. We shall continue to support the just struggle of the people of Zimbabwe for their inalienable right to freedom, independence and self-determination in accordance with our obligations under the Charter and the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples contained in General Assembly resolution 1514 (XV). In this connexion, we wish to appeal to all States to redouble their efforts in support of the noble and just cause of those people, and in support of the cause of justice, human dignity, freedom and peace. If they are deserted, the sure result will be a racial war.

42. My Government cannot accept the British draft resolution contained in document S/7621. This draft seeks to tackle only half of the problem. It is directed mainly at the export industries of Southern Rhodesia and at the importing of arms and ammunition. The draft says nothing of oil which, indeed, is the vital element in the whole issue of sanctions; I have already spelt out the reason for this omission. We are again back to the episode of the Joanna V in which Britain sought to ignore the main issue with diversionary tactics. Britain must improve the draft to include a complete embargo on oil coming from all sources, that is, South Africa, Mozambique and overseas. Britain must bring a halt to all financial operations with or for the Smith régime; its banks in Southern Rhodesia must be closed. We ask Britain to improve the draft to include all imports and exports, making it a mandatory comprehensive endeavour. Zambia will then accept these improvements to the British draft and I shall be prepared to speak again on this issue.

43. May I be allowed to say this? Today we are speaking of oil and pig iron. But if this problem is not solved, or if no answer is found to it, we shall be speaking tomorrow of how many Whites and how many Africans have been killed.

44. Mr. RUDA (Argentina) (translated from Spanish): When nothing came of the talks between the Prime

40. Nous indiquons cela parce que, lorsque le Gouvernement britannique a précisé sa politique à l'égard de Smith, il lui a donné le feu vert en déclarant: "Vous pouvez faire n'importe quoi mais nous n'utiliserons pas la force." Voilà comment le feu vert a été donné à Smith. Aujourd'hui, le Gouvernement britannique donne le feu vert à l'Afrique du Sud en déclarant: "Ne vous inquiétez pas, nous n'arrêterons pas le pétrole." C'est pourquoi nous avons des doutes en ce qui concerne la politique suivie par les Britanniques. Qu'ils disent ici la vérité.

41. La politique de sanctions infructueuses suivie par la Grande-Bretagne vise donc à détruire la Zambie petit à petit, car elle n'est aucunement préjudiciable aux rebelles dont le chef a été invité à des entretiens secrets à bord du navire H.M.S. Tiger. La Zambie condamne le double jeu du gouvernement Wilson et demande à tous les Etats de dénoncer le complot tendant à abandonner la majorité africaine de la Rhodésie du Sud et à détruire la Zambie. Nous continuerons à appuyer le juste combat du peuple du Zimbabwe pour son droit inaliénable à la liberté, à l'indépendance et à l'autodétermination conformément aux obligations qui nous incombent aux termes de la Charte et de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux contenue dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale. A ce propos, nous lançons un appel à tous les Etats pour qu'ils redoublent d'efforts pour soutenir la noble et juste cause de ce peuple, ainsi que la cause de la justice, de la dignité humaine, de la liberté et de la paix. De toute défection résultera certainement une guerre raciale.

42. Mon gouvernement ne peut accepter le projet de résolution britannique paru sous la cote S/7621. Ce projet ne cherche à traiter que la moitié du problème. Il est principalement dirigé contre les industries exportatrices de la Rhodésie du Sud et contre l'importation d'armes et de munitions. Ce projet ne fait aucune mention du pétrole qui, en fait, est l'élément vital dans toute cette question des sanctions. J'ai déjà indiqué les raisons de cette omission. Nous voici revenus à l'affaire du Joanna V où la Grande-Bretagne a voulu ignorer la question principale en utilisant des techniques de diversion. La Grande-Bretagne doit améliorer le projet et y faire figurer un embargo complet sur le pétrole d'où qu'il vienne, d'Afrique du Sud, du Mozambique ou des pays d'outre-mer. La Grande-Bretagne doit mettre fin à toutes opérations financières avec le régime Smith ou en son nom; elle doit fermer ses banques en Rhodésie du Sud. Nous demandons à la Grande-Bretagne d'améliorer le projet de façon à ce qu'il porte sur toutes les exportations et toutes les importations, en faisant ainsi une mesure générale obligatoire. La Zambie acceptera alors ces amendements apportés au projet britannique, et je serai prêt à parler à nouveau de cette question.

43. Qu'il me soit permis de dire ceci: aujourd'hui, nous parlons de pétrole et de fonte, mais si ce problème n'est pas résolu, ou si aucune solution n'y est apportée, nous parlerons demain du nombre de Blancs et d'Africains qui ont été tués.

44. M. RUDA (Argentine) [traduit de l'espagnol]: Après l'échec de l'entrevue que le Premier Ministre

Minister of the United Kingdom, Mr. Wilson, and Mr. Smith at Gibraltar, the United Kingdom delegation requested a further meeting of the Security Council in order "to propose certain additional measures to be taken against the illegal régime in Southern Rhodesia".

45. Since May, when the Council last discussed this question, the situation has continued to deteriorate and the United Kingdom Government has been unable to make any progress in the search for a solution to this difficult problem. On the contrary, there is every indication that, with the passage of time, the Salisbury régime has continued to strengthen its position, even though it has not been recognized by any State, and to overcome financial and economic difficulties. Yesterday, in this chamber [1331st meeting], the Foreign Secretary of the United Kingdom, Mr. George Brown, conceded that, although the steps taken so far should not be disparaged, his Government had hoped that the measures taken would have a greater economic and political impact. The Smith Government's position is obviously sufficiently strong for it to have rejected out of hand the United Kingdom's Gibraltar proposals, which would have allowed it to end the rebellion.

46. The long, difficult and arduous negotiations between the United Kingdom and the illegal régime have produced no appreciable positive results. The overwhelming majority of the Members of the United Nations have implemented the decisions of the United Nations set out in General Assembly resolution 2022 (XX) and Security Council resolutions 216 (1965), 217 (1965) and 221 (1966). My Government has fully supported the decisions of the United Nations because it believes that the existence of a minority Government based on racial inequality is not only an affront to human dignity but also a threat to peace and security, both domestic and international. This is not a popular rebellion against the colonial yoke, like the rebellions of our peoples in the Americas in the eighteenth and nineteenth centuries; it is simply a manœuvre to extend to other parts of Africa racial theories designed to maintain the powerful economic interests of a minority.

47. In our opinion, the rejection of the document drawn up at the Gibraltar meeting is proof of Salisbury's anxiety to maintain privileged positions. The refusal to return to legality on the basis of a government in which Africans and independents would be represented shows clearly that the crux of the problem is resistance not only to majority government but also to even minimal representation of the majority in the government.

48. We believe that the Smith régime's intransigent position and the consequent failure of the United Kingdom's negotiations and the endeavours of the United Nations, are due mainly to the fact that some countries bordering upon Southern Rhodesia have failed to implement Security Council resolution 217 (1965),

du Royaume-Uni, M. Wilson, a eue à Gibraltar avec M. Smith, la délégation britannique a demandé une nouvelle réunion du Conseil de sécurité afin de proposer "que certaines mesures supplémentaires soient prises contre le régime illégal de Rhodésie du Sud".

45. Depuis le mois de mai, dernière occasion qu'a eue le Conseil d'examiner cette question, la situation n'a cessé de s'aggraver et le Gouvernement britannique n'a pas réussi à faire un pas de plus qui le rapproche de la solution de ce problème difficile. Au contraire, tout indique qu'avec le temps, le régime de Salisbury s'affermit, bien qu'il n'ait été reconnu par aucun Etat, et qu'il surmonte les obstacles financiers et économiques. Hier, dans cette salle [1331ème séance], le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, M. George Brown, a reconnu que, s'il ne fallait pas sous-estimer l'importance des mesures prises jusqu'ici, en revanche son gouvernement avait escompté que ces mesures auraient eu des répercussions économiques et politiques plus profondes. La situation du gouvernement Smith doit être assez solide, pour qu'il se permette de rejeter purement et simplement les propositions faites par la Grande-Bretagne à Gibraltar, propositions qui auraient permis un dénouement honorable de la rébellion.

46. Les négociations pénibles, longues et difficiles entre la Grande-Bretagne et le régime illégal n'ont pas donné de résultats concrets. L'immense majorité des Membres des Nations Unies ont appliqué les décisions des Nations Unies qui sont contenues dans la résolution 2022 (XX) de l'Assemblée générale et dans les résolutions 216 (1965), 217 (1965) et 221 (1966) du Conseil de sécurité. Mon gouvernement a souscrit sans réserve aux décisions prises par l'Organisation des Nations Unies, car il est convaincu que la présence d'un gouvernement de minorité fondé sur l'inégalité raciale non seulement constitue un affront à la dignité de l'homme mais encore met en danger la paix et la sécurité et ce non seulement sur le plan intérieur mais aussi sur le plan international. Il ne s'agit pas de la rébellion d'un peuple contre le joug colonial, comme la rébellion de nos peuples américains aux XVIIIème et XIXème siècles. Il s'agit simplement d'une manœuvre destinée à propager dans d'autres régions de l'Afrique des doctrines raciales destinées à soutenir les puissants intérêts économiques d'une minorité.

47. Le rejet du document préparé lors de la réunion de Gibraltar marque, à notre avis, le désir du régime de Salisbury de maintenir des situations de privilège. Le refus de revenir à la légalité par la mise en place d'un gouvernement au sein duquel seraient représentés les Africains et les candidats indépendants montre clairement que la clef du problème est la volonté de s'opposer non seulement à un gouvernement majoritaire mais aussi à la représentation de la majorité au sein du gouvernement, fût-ce dans une mesure des plus réduites.

48. La position intransigeante adoptée par le régime de Smith — qui a entraîné, par voie de conséquence, l'échec des négociations britanniques et des efforts des Nations Unies — tient, à notre avis, principalement au fait que la résolution 217 (1965) du Conseil de sécurité n'a pas été appliquée par certains gou-

particularly paragraph 8, which reads:

"Calls upon all States to refrain from any action which would assist and encourage the illegal régime and, in particular, to desist from providing it with arms, equipment and military material, and to do their utmost in order to break all economic relations with Southern Rhodesia, including an embargo on oil and petroleum products."

49. We all know, and indeed it has been admitted, that there has been no real embargo on oil, as the Minister for Foreign Affairs of Zambia showed a few moments ago, and that substantial amounts have entered Southern Rhodesia by rail and road. Furthermore, while it is true that Rhodesian exports have been reduced by 40 per cent, as the Foreign Secretary of the United Kingdom stated yesterday, 60 per cent has found purchasers abroad. This is a truly sizable proportion, if viewed in the light of Security Council resolution 217 (1965). As regards this question of exports, we know that it is not only Southern Rhodesia's neighbours that are involved, but also other powerful countries in other parts of the world whose businessmen have joined openly in purchasing Rhodesian exports.

50. In short, Security Council resolutions 216 (1965), 217 (1965) and 221 (1966) have not been sufficient to put an end to this state of affairs, as was the intention of the Council when it adopted them. Those who have failed to comply have argued that resolution 217 (1965) is not legally binding and they have flouted the Council's moral authority, their general policy being to reject sanctions or to adopt a passive attitude and allow matters to continue as they were before November 1965.

51. The Security Council is thus faced with a situation which may be more difficult than it was a year ago, because time has worked to Smith's advantage, but in which we have gained experience that makes for a clearer appraisal of developments and there has been a gradual dissipation of doubts regarding the solutions.

52. Unquestionably, the time is ripe for further steps to ensure that this explosive situation does not have much graver consequences. The time has passed for appeals, such as my delegation proposed last May, to those who have not implemented resolution 217 (1965). We must now bypass this stage and proceed to the application of measures binding upon all Members, in conformity with the obligations they assumed under the Charter.

53. We therefore support the adoption of these measures because, in our view, the situation in Rhodesia has become a threat to the peace in the sense of Article 1, paragraph 1, and Article 39 of the Charter. We consider that recommendations—which would be one of the alternatives under Article 39—are no longer sufficient and that it is necessary to decide, I repeat, to decide, what measures shall

vernements de pays voisins de la Rhodésie du Sud, notamment en ce qui concerne son paragraphe 8 qui est ainsi conçu:

"Prie tous les Etats de s'abstenir de toute action qui aiderait et encouragerait le régime illégal et, en particulier, de s'abstenir de lui fournir des armes, de l'équipement et du matériel militaire, et de s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers."

49. Nous savons tous, comme on l'a d'ailleurs reconnu ici et comme vient de le démontrer le Ministre des affaires étrangères de la Zambie, que l'embargo sur le pétrole n'a pas empêché l'entrée en Rhodésie, au moyen de trains et de camions, de quantités importantes de ce produit. Qui plus est, si les exportations de la Rhodésie ont été réduites de 40 p. 100, comme l'indiquait hier le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, ce pays continue d'exporter les 60 p. 100 restants, ce qui est une proportion certainement élevée si l'on songe à ce qu'avait décidé le Conseil à ce sujet dans la résolution 217 (1965). Nous savons que ce ne sont pas seulement les voisins de la Rhodésie qui ont joué un rôle dans ce problème des exportations, mais aussi d'autres pays puissants d'autres régions du monde, dont les négociants ont participé ouvertement à l'achat des produits exportés par la Rhodésie.

50. En un mot, les résolutions 216 (1965), 217 (1965) et 221 (1966) du Conseil n'ont pas suffi pour atteindre le but que le Conseil recherchait en les adoptant, à savoir mettre fin à cette situation. Ceux qui n'ont pas mis en œuvre la résolution 217 (1965) ont objecté qu'elle n'était pas juridiquement obligatoire, et ont méconnu l'autorité morale du Conseil, en refusant d'une manière générale de coopérer aux sanctions, en refusant d'innover et en laissant les choses aller comme elles étaient avant novembre 1965.

51. Le Conseil de sécurité se trouve maintenant dans une situation peut-être plus difficile qu'il y a un an parce que le temps a joué en faveur de Smith; mais, d'un autre côté, grâce à l'expérience vécue, il est possible de mieux apprécier les faits et bien des doutes se sont dissipés quant aux solutions envisagées.

52. L'heure est incontestablement venue d'accomplir un nouveau pas pour éviter que cette situation explosive n'entraîne des conséquences beaucoup plus graves. Le moment n'est plus de lancer — comme ma délégation le proposait en mai dernier — un appel à ceux qui n'ont pas appliqué la résolution 217 (1965). Il faut aujourd'hui aller au-delà de cette étape et passer à l'application de mesures qui seront obligatoires pour tous les Membres, conformément aux obligations qu'ils ont assumées en signant la Charte.

53. Nous sommes donc en faveur de l'adoption de certaines mesures, car nous estimons que la situation en Rhodésie s'est transformée en une menace à la paix, au sens du paragraphe 1 de l'Article premier de la Charte des Nations Unies, ainsi que de l'Article 39, et nous pensons que des recommandations — qui seraient une des possibilités prévues par l'Article 39 — ne suffisent plus et qu'il est indis-

be taken to maintain international peace and security, which are endangered by the existence of the racist minority régime in Rhodesia.

54. My delegation believes that there are two reasons why a threat to the peace, in the Charter sense, exists in this case. The first is that the continued existence of the grave situation resulting from the unilateral proclamation of independence by the unlawful authorities in Southern Rhodesia has already been described as a threat to international peace and security in resolution 217 (1965). That situation has continued and, perhaps, has become even more serious. The second reason is that, regardless of the passage of time, the factual circumstances in themselves show that there is at any moment a latent state of breach of the peace.

55. In that connexion, we cannot understand why the United Kingdom draft resolution [S/7621] does not specifically mention that the situation is a threat to the peace. In our view, it is not enough to state this by implication through a mention of resolution 217 (1965) and Article 39 of the Charter. We believe that, when action in the content of Chapter VII of the Charter is involved, the Security Council's primary obligation under Article 39 is to determine "the existence of any threat to the peace, breach of the peace, or act of aggression" and then to decide on whatever measures it considers appropriate. Article 39 states, in our view very clearly, the following:

> "The Security Council shall determine the existence of any threat to the peace, breach of the peace, or act of aggression and shall make recommendations, or decide what measures shall be taken in accordance with Articles 41 and 42, to maintain or restore international peace and security."

To refrain from specifically determining the existence of a threat to the peace and merely to decide what measures should be taken would be comparable to rendering a judgement which states the penalty but not the crime.

56. Accordingly, in view of the circumstances, and since the situation falls into the category of a threat to the peace, we believe that the adoption of effective collective measures is justified. I would stress the word "effective".

57. Among such measures provided for in the Charter, we are in favour for the time being of those provided for in Article 41, which do not involve the use of armed force. We consider that, before resorting to the final step, it would be well to try such measures as may achieve the same purpose of maintaining international peace and security, avoiding armed confrontations whose consequences would be quite unpredictable at this time. We understand the attitude and feelings of the African delegations in this connexion, but we also understand that it is our duty, and our responsibility, to proceed with caution in regard to such serious measures, and this should in no way be taken as a lack of firmness. We have said on other occasions, and we repeat now, that the general policy of my country in regard to measures under Article 42 is that they should be applied only in very extreme

pensable de décider, et je le souligne, quelles mesures seront prises pour maintenir la paix et la sécurité internationales menacées par la présence au pouvoir d'une minorité raciste en Rhodésie.

54. Notre délégation estime que, selon la Charte, il y a menace à la paix, et ce pour deux raisons: d'abord, parce que le maintien de la grave situation née de la proclamation unilatérale de l'indépendance par les autorités illégitimes de la Rhodésie du Sud a déjà été qualifié dans la résolution 217 (1965) de menace à la paix et à la sécurité internationales; la situation a persisté et s'est même peut-être aggravée; ensuite, parce qu'indépendamment du temps qui s'écoule, les faits reflètent en eux-mêmes un état latent pouvant aboutir à tout moment à une rupture de la paix.

55. A cet égard, nous ne parvenons pas à comprendre pourquoi le projet de résolution soumis par le Royaume-Uni [S/7621] ne déclare pas spécifiquement que la situation constitue une menace à la paix. Nous estimons qu'il ne suffit pas de l'indiquer implicitement en se référant à la résolution 217 (1965) et à l'Article 39 de la Charte. Nous pensons que la première obligation du Conseil, en vertu de ce même Article 39 et dans le cadre du Chapitre VII de la Charte, consiste à déterminer s'il y a "existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression" pour décider ensuite les mesures qu'il estime appropriées. L'Article 39 dit ce qui suit, et nous pensons qu'il est clair:

> "Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales."

Si le Conseil ne constatait pas d'une manière spécifique l'existence d'une menace contre la paix et s'il se bornait à décider les mesures à prendre, cela équivaudrait à rendre une sentence en mentionnant la peine mais sans préciser le délit.

56. Une fois constaté qu'il y a menace à la paix, et compte tenu des circonstances, nous estimons justifiée l'adoption de mesures collectives efficaces — et j'insiste sur ce dernier mot.

57. Parmi les mesures envisagées par la Charte, nous pensons qu'il faut songer, pour le moment, à celles que prévoit l'Article 41 et qui n'impliquent pas l'emploi de la force armée; nous estimons qu'avant d'arrêter des mesures extrêmes, il vaut la peine d'essayer celles qui peuvent aboutir au même objectif, c'est-à-dire le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en évitant des confrontations armées dont les conséquences seraient tout à fait imprévisibles pour l'instant. Nous comprenons l'attitude et le sentiment des délégations africaines à cet égard, mais nous estimons aussi que notre devoir et notre responsabilité devant des mesures aussi graves sont d'avancer avec prudence, ce qui ne signifie d'ailleurs nullement que nous manquions de fermeté. Nous avons déjà dit en d'autres occasions et nous répétons aujourd'hui que, de l'avis de l'Argen-

cases. We would also point out that the use of force under the Charter is based exclusively on the consent of States. The Security Council cannot constrain any country to use its armed forces against its will or unless it has indicated its consent by means of the agreements referred to in Article 43. On the other hand, while it is true that no one can constrain the United Kingdom to use force, the United Kingdom does not need the authorization of the Council to use it against the illegal Salisbury régime, since the problem is at present confined to its own territory.

58. My delegation therefore rejects the use of force and supports the application of measures under Article 41, as provided for in the United Kingdom draft resolution and it is prepared to give full consideration to the addition of such other measures as delegations more thoroughly acquainted with the problem may wish to propose. As to oil, my delegation supports its inclusion in the United Kingdom draft resolution, both because it was mentioned specifically in resolution 217 (1965) and because studies have shown that such an embargo—as the Minister for Foreign Affairs of Zambia pointed out—is the key to the success of these measures in the case of Rhodesia.

59. Because it considers measures under Article 41 a sufficient remedy for the situation, my delegation supports their adoption. At the same time, however, it wishes to state that it will not concur in the approval of measures which have no real chance of success. Our desire is, to use the wording of Article 1, paragraph 1, of the Charter, that these collective measures shall be truly "effective". If however they are to be effective, as well as sufficient for the current circumstances, they must be implemented by all States, whatever their economic interests or geographic position. In that connexion, we must point out that the proposed measures are no longer merely voluntary, like those laid down in resolution 217 (1965); they are obligatory. They are obligatory for all Members by virtue of Article 25 of the Charter, under which they have agreed to accept and carry out the decisions of the Security Council. Any which fail to do so will be openly violating the obligations they assumed under the Charter when joining the Organization, and particularly the obligations set out in the Charter itself. The measures are also binding on non-member States, under Article 2, paragraph 6. If these measures are adopted, no one can avoid implementing them.

60. In conclusion, I wish to draw very special attention to the United Kingdom's responsibilities in this matter, and we welcome Mr. Brown's announcement

tine, les mesures prévues à l'Article 42 de la Charte ne sont à appliquer que dans les cas extrêmes. Nous rappelons également que l'emploi de la force dans le cadre prévu par la Charte repose exclusivement sur l'assentiment des Etats. Le Conseil de sécurité ne peut imposer à aucun Etat l'utilisation de ses forces armées si cet Etat ne le veut pas ou s'il n'a pas marqué son assentiment par la voie des accords prévus à l'Article 43 de la Charte. D'autre part, s'il est vrai que personne ne peut obliger le Royaume-Uni à recourir à la force, celui-ci, en revanche, n'a nullement besoin de l'autorisation du Conseil pour l'employer contre le régime illégal de Salisbury, car il s'agit d'un problème ressortissant exclusivement pour le moment de son territoire.

58. Ecartant donc pour l'instant l'utilisation de la force, ma délégation appuie les mesures prévues à l'Article 41, telles qu'elles sont reprises dans le projet de résolution du Royaume-Uni. Nous sommes disposés à étudier très attentivement la possibilité d'y ajouter d'autres sanctions qui pourraient être proposées par d'autres délégations qui connaissent mieux le problème. En ce qui concerne le pétrole, nous pensons qu'il faudrait le mentionner dans le projet du Royaume-Uni car, d'une part, il l'a été expressément dans la résolution 217 (1965) et, d'autre part, les études effectuées ont montré que l'embargo sur ce produit, comme l'a dit d'ailleurs le Ministre des affaires étrangères de la Zambie, était un élément essentiel du succès de mesures de cette nature dans le cas de la Rhodésie du Sud.

59. Ma délégation est en faveur de l'adoption des mesures prévues à l'Article 41, car elle estime que celles-ci peuvent constituer un remède approprié à la situation. Mais nous tenons en même temps à déclarer que nous ne saurions donner notre assentiment à des mesures qui n'offriraient aucune chance réelle de succès. Comme le déclare la Charte elle-même en son Article premier, paragraphe 1, nous voulons que ces mesures collectives soient vraiment "efficaces". Mais pour être efficaces, elles doivent, en plus d'être adaptées à la situation actuelle, être appliquées par tous les Etats, quels que soient leurs intérêts économiques ou leur situation géographique. Nous devons rappeler en effet que les mesures proposées ne sont pas de simples mesures volontaires comme celles qui étaient prévues à la résolution 217 (1965), mais obligatoires. Elles sont obligatoires pour tous les Membres des Nations Unies aux termes de l'Article 25 de la Charte, par lequel ceux-ci sont convenus d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. Les Etats qui ne se conformeraient pas à ces décisions violeraient ouvertement les engagements qu'ils ont pris au titre de la Charte, lorsqu'ils sont devenus Membres des Nations Unies, et en particulier les obligations qu'elle comporte. Aux termes de l'Article 2, paragraphe 6, ces mesures sont également obligatoires pour les Etats qui ne font pas partie de l'Organisation. Nul ne peut donc se soustraire à l'application de ces mesures si elles sont adoptées.

60. En terminant, je tiens à souligner tout particulièrement la responsabilité du Royaume-Uni en la matière et à noter avec satisfaction l'annonce faite

yesterday that no settlement will be submitted to the United Kingdom Parliament if it involves the granting of independence not based on majority government. The existence of régimes based on racial discrimination shocks the conscience of my country, for which the condemnation of such régimes takes precedence over material interests of any kind.

61. My delegation reserves the right to speak again in this debate when any amendments or further draft resolutions are submitted.

62. The PRESIDENT (translated from Spanish): I give the floor to the Foreign Secretary of the United Kingdom, Mr. George Brown, to exercise his right of reply.

63. Mr. George BROWN (United Kingdom): Mr. President, as you and I think most of my colleagues know, I have to leave New York tonight because of other urgent and pressing business elsewhere. I therefore appreciate the opportunity of saying just a few words of comment on what we have heard this morning.

64. May I first say that I took very careful note of and great interest in the very constructive and thoughtful speech we have just heard from our colleague from Argentina, and will look very carefully at some of the things he urged on me? But I really want to use this opportunity to say a word about the speech which came from the Foreigh Minister of Zambia.

65. In so far as it contained detailed accusations against or about my country, they will be dealt with in due course in this debate, but the attribution to us of false motives, hypocrisy and racism shocked me and, I believe, calls for immediate, firm and frank rejection by me as being both unworthy and untrue.

66. I hope that this debate will continue on our proposals on their merits as other members of the Security Council may see them. Differences about them can be argued out. That is what a debate is for. Constructive criticism we all understand, welcome, and can take advantage of, but abuse is no substitute.

67. Britain has been frank with this Council and with the world about our own economic situation, and we have recognized fully the problems of others. Nevertheless, we have played and more than played our part, arising from this situation and accepted fully and willingly the considerable addition that this has made to our own balance of payments and other economic difficulties, and we have come here now with this proposal, fully and frankly recognizing what its adoption will mean for us and for others.

hier par M. Brown que le Parlement britannique ne sera saisi d'aucun arrangement qui aurait pour effet de concéder une indépendance non fondée sur le gouvernement de la majorité. La conscience de mon pays est choquée par l'existence de régimes fondés sur des distinctions de race et, à son avis, la répudiation de tels régimes est au-dessus de tout intérêt matériel.

61. Ma délégation se réserve le droit de reprendre la parole dans ce débat lorsque des amendements ou de nouveaux projets de résolution seront présentés.

62. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): La parole est à M. George Brown, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, dans l'exercice de son droit de réponse.

63. M. George BROWN (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, comme vous le savez et comme le savent mes collègues, je dois quitter New York cette nuit parce que d'autres affaires urgentes et pressantes m'attendent ailleurs. Je suis donc reconnaissant de pouvoir prendre la parole, et ce sera seulement pour présenter quelques observations au sujet de ce qui a été dit ce matin.

64. Qu'il me soit tout d'abord permis de dire que j'ai pris note avec le plus grand soin et avec beaucoup d'intérêt de la déclaration très constructive et réfléchie que vient de faire le représentant de l'Argentine et que je considérerai avec beaucoup de soin les arguments qu'il a fait valoir. Mais si je saisis cette occasion, c'est pour dire quelques mots sur le discours prononcé par le Ministre des affaires étrangères de la Zambie.

65. En ce qui concerne les accusations détaillées qui sont portées contre mon pays ou au sujet de mon pays, il y sera répondu en temps utile au cours de ce débat, mais ce qui m'a choqué, c'est qu'on nous attribue des motifs malhonnêtes, c'est qu'on nous accuse d'hypocrisie et de racisme et j'estime que je dois rejeter cette accusation immédiatement, avec fermeté et franchise, comme étant indigne et sans fondement.

66. J'espère que le Conseil continuera d'examiner le pour et le contre des propositions que nous avons faites, tels que les voient d'autres membres du Conseil de sécurité. Les divergences d'opinion auxquelles elles donnent lieu peuvent être discutées. C'est à cela que sert un débat. Nous sommes tous disposés à comprendre, à apprécier et à tirer parti des critiques constructives, mais les insultes ne sauraient s'y substituer.

67. Le Royaume-Uni a fait preuve de franchise envers le Conseil de sécurité et envers la communauté mondiale au sujet de sa situation économique et il a pleinement reconnu les problèmes d'autres Etats. Néanmoins, il a fait son devoir et plus que son devoir dans cette affaire et il a accepté pleinement et volontairement la charge supplémentaire dont elle grève sa balance de paiements, sans parler d'autres difficultés économiques. La délégation britannique est venue ici aujourd'hui soumettre cette proposition au Conseil de sécurité, pleinement et sincèrement consciente de ce que son adoption impliquerait pour son pays et pour d'autres.

68. To me and to my Government this is primarily a great moral issue. The only solution one can search for is one which is acceptable, and seen and determined to be acceptable, in a fair way, to the people of Rhodesia as a whole. We shall continue to play our part fully in the achievement of that. I hope that the Council will back this up and strengthen—as well as shorten—the whole operation to get rid of this rebel régime, by adopting the draft resolution that I proposed yesterday, with, if wished, a suitable and acceptably framed addition with regard to oil, as has just been suggested. And then I hope that all Member States will set themselves to the duty of carrying it out.

69. The PRESIDENT (translated from Spanish): I have consulted all the members of the Council and, as I have no more speakers on my list, the Council will continue its consideration of this item on Monday at 3 p.m.

The meeting rose at 12.55 p.m.

68. Pour mon gouvernement et pour moi-même, il s'agit avant tout d'un grand problème moral. La seule solution que l'on doive rechercher est une solution qui soit acceptable, qui soit jugée acceptable et qui soit destinée à être acceptable, en toute justice, pour l'ensemble de la population de la Rhodésie. Nous continuerons de faire tout notre devoir pour parvenir à cette fin. J'espère que le Conseil de sécurité appuiera, renforcera et accélérera le processus d'élimination du régime rebelle, en adoptant le projet de résolution que j'ai soumis hier, en y ajoutant, s'il le désire, une disposition appropriée et acceptable sur le pétrole, comme on vient de le suggérer. Et j'espère aussi que tous les Etats Membres se feront ensuite un devoir de le mettre en application.

69. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'ai consulté tous les membres du Conseil et, conformément à l'avis général, le Conseil se réunira de nouveau lundi à 15 heures.

La séance est levée à 12 h 55.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

Litho in U.N. Price: $U.S. 0.50 (or equivalent in other currencies) 18188—April 1969—2,150